

## OPTILAB

### Il faut mettre fin à la grande noirceur, selon l'APTS

---

Montréal, le 25 octobre 2016 – Les technologistes médicales, au cœur de la réforme des laboratoires (OPTILAB), en ont assez d'être traitées comme des pions par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaéтан Barrette. « M. Barrette rencontre aujourd'hui les médecins spécialistes afin de faire le point sur OPTILAB. Nous lui demandons d'écouter également les 5 000 technologistes médicales qui rendent de précieux services à la population. Il est temps qu'il mette fin à cette période de grande noirceur. », s'indigne Nicole Déry, vice-présidente de l'APTS.



L'APTS ne croit pas le ministre lorsqu'il dit que sa réforme n'aura aucun impact sur les services. « Faire voyager des échantillons sur des centaines de kilomètres, ou dans des bouchons de circulation en plein centre-ville de Montréal, engendrera inévitablement des pertes et des retards dans le traitement des analyses. Plus le patient est physiquement proche du laboratoire, plus le délai entre le prélèvement de l'échantillon et le diagnostic est court, précise Nicole Déry. Le traitement approprié, pour un cancer par exemple, peut donc commencer plus rapidement. Les médecins spécialistes le disent. Les maires de plus de 60 municipalités s'inquiètent à ce sujet. Les

partis d'opposition également. M. Barrette est isolé. Pourquoi refuse-t-il d'entendre l'avis des experts et des gens sur le terrain? »

Par ailleurs, l'APTS s'inquiète vivement pour l'avenir de cette profession indispensable pour la qualité des services à la population qu'est celle de technologiste médicale. Rappelons qu'OPTILAB pourrait entraîner jusqu'à 1 000 pertes d'emploi, partout au Québec. « Quel message démotivant pour les nombreuses finissantes en technologie d'analyse biomédicale, à qui l'on a fait miroiter des perspectives d'emploi assurées. Avec raison puisque, selon le palmarès JOBBOOM 2016 des formations collégiales gagnantes, cette technique est classée parmi les cinq premières pour son taux d'emploi après obtention du diplôme. Le taux de chômage est pratiquement nul pour les finissantes. Pourquoi détruire ce qui fonctionne bien? », se demande la vice-présidente de l'APTS.

L'APTS a d'ailleurs récemment déposé une plainte au Tribunal administratif du travail (TAT) afin de défendre ses membres contre la méthode Barrette, autoritaire et anti-démocratique. « Nous continuerons de mettre de la pression tant que le ministre nuira au personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux et entravera notre travail auprès de nos membres », de conclure Nicole Déry.

### À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.